REAGJIR
ReAGJIR fait le point

Paris, 20 novembre 2017. La Filière Universitaire de Médecine Générale (FUMG) existe depuis 2004 et c'est en 2007 qu'ont eu lieu les premières nominations des chefs de clinique en médecine générale ! A l'occasion du séminaire des chefs de clinique organisé dans la nouvelle faculté de Médecine de Montpellier les 21 et 22 novembre par **ReAGJIR, le syndicat qui rassemble et représente les jeunes généralistes (remplaçants, jeunes installés et chefs de clinique) revient sur l'actualité de la filière.**

La FUMG, une filière en progression mais en-deçà de ses besoins

La Filière Universitaire de Médecine Générale regroupe l'ensemble des universitaires en médecine générale. Ils participent à l'enseignement et la recherche en médecine générale tout en exerçant leur métier de médecin généraliste. On compte des Chefs de Clinique, des Maîtres de conférence et des professeurs des Universités ou Associés en Médecine générale, ainsi que des Maîtres de Stage des Universités (MSU).

Un chef de clinique est à mi-temps médecin installé, en exercice libéral ou salarié, et à mi-temps à l'Université pour des activités d'enseignement et de recherche. Les CCU-MG sont des médecins généralistes qui, ayant à peine fini leurs études, décident de poursuivre une carrière universitaire tout en débutant leur exercice ambulatoire. Les MSU sont des médecins généralistes installés accueillant des externes et internes de leur spécialité le temps des stages ambulatoires.

« ***Nous nous réjouissons de fêter la 10ème promotion de Chefs de Cliniques Universitaires de Médecine Générale et du chemin parcouru pour cette spécialité qui a mis du temps à être reconnue comme telle avec sa spécificité d'un terrain ambulatoire et non hospitalier.*** *De nombreuses améliorations doivent encore être menées :*
si nous saluons le nombre croissant de chefs de clinique en médecine générale qui

améliore le ratio équivalent temps plein par étudiants (1 pour 80 actuellement), ce chiffre reste très insuffisant
pour assurer toutes les missions des enseignants en médecine générale. Il représente tout de même une proportion 8 fois inférieure en moyenne aux autres filières dont le ratio avoisine 1/10 !
», déplore Stéphane MUNCK, représentant du Collège des Jeunes Universitaires de ReAGJIR.

Une universitarisation des maisons et centres de santé perfectible

Par un arrêté paru au Journal Officiel du 25 octobre, les critères d'universitarisation des maisons et centres de santé pluri-professionnels (MSP et CSP) ont été fixés. L'idée de cette labellisation universitaire de maisons et centres de santé pluri-professionnels est de **créer des structures permettant de développer la recherche et la formation en soins primaires**
. Valable pour 5 ans et reconductible, cette qualification est obtenue, selon le respect de certains prérequis et critères, par la signature d'une convention entre l'Agence Régionale de Santé, l'Unité de Formation et de Recherche d'une université et la maison ou le centre de santé concerné. ReAGJIR se félicite d'avoir participé depuis sa genèse à l'élaboration de cet arrêté et d'avoir été associé aux discussions.

« *Les trois critères pour cette qualification sont la présence d'une majorité de MSU parmi les praticiens et l'accueil régulier d'étudiants, la conduite de recherches en soins primaires, et le fait que les membres de la structure comptent au moins un titulaire universitaire en médecine générale et un chef de clinique ou ancien chef de clinique en médecine générale.* », explique le Dr. Stéphane MUNCK.

« ***Cet arrêté nous satisfait dans la mesure où il se rapproche des praticiens sur le terrain (donc non exclusivement concentré sur la faculté) et comporte un aspect pluri-professionnel. Mais il ne va pas assez loin dans la pluri-professionnalité*** *en étant très centré autour du médecin : si le soin reste pluri-professionnel dans ces structures, il faudrait que l'enseignement et la recherche – qui sont l'objet de cette labellisation «universitaire» – soient plus présents également pour les professionnels autres que les généralistes.*
La qualification doit porter sur les soins primaires, pas que sur la médecine générale. L'autre point qui nous paraît problématique dans l'arrêté est l'accueil obligatoire et régulier d'étudiants
en 4
ème

, 5
ème

et 6
ème

année. En effet, ces derniers ont parfois cours sur une demi-journée dans leur faculté, loin des MSP et centres de santé. Dès lors,
pour des raisons géographiques évidentes, certains lieux ne pourront jamais avoir accès à cette labellisation

.
», temporise Stéphane MUNCK.

A propos de ReAGJIR – www.reagjir.com

ReAGJIR est le Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants en France. Créé en janvier 2008, ce syndicat regroupe et représente les remplaçants en médecine générale, les médecins généralistes installés depuis moins de 5 ans et les chefs de clinique en médecine générale. Fédération de syndicats régionaux, la structure accompagne et défend l'exercice du métier par ces trois types de professionnels et milite pour la construction d'un système de santé à l'image des jeunes généralistes : innovant, collaboratif, humain et solidaire. Régulièrement les Rencontres Nationales de ReAGJIR à Avignon sont l'occasion de rassembler en un même lieu tous les acteurs de santé pour un temps de réflexion, d'entraide (ateliers pratiques), de partage et de convivialité. La 6 ème édition se tiendra les 7 et 8 décembre 2017 au Palais des Papes, à Avignon.